Solidaires Finances Publiques 71
SYNDICAT NATIONAL
Section de la Saône-et-Loire

La force de tous les agents de la DGFiP

Mâcon le 31/05/2018

DECLARATION LIMINAIRE A LA CAP LOCALE D'AFFECTATION DES AGENTS ADMINISTRATIFS POUR LE MOUVEMENT DU 1er SEPTEMBRE 2018

Madame la Présidente ,

Le programme Action publique 2022 débouchera sur des décisions fortement déstructurantes pour la DGFIP.
Ce sont entre 18 et 20 000 emplois qui pourraient disparaître d'ici 2022.
Un tabou est tombé, nos missions et leur périmètre sont sur la sellette.
Sans compter les règles de gestion, le recrutement, les promotions internes qui sont passés au même tamis destructeur et qui alimenteront les restructurations, les fusions et les fermetures de service ET DONC des suppressions d'emplois massives.

Tout est ainsi fait pour dégrader nos conditions de travail, et les chiffres des dernières journées de grève montrent à quel point les agents sont à bout. Aucun service n'est épargné, chacun a conscience que « ça craque de partout ».
Tous les signaux d'alerte (baromètre social, fiche de signalement, déclarations d'accident de service, enquêtes et rapports des acteurs de prévention, droits d'alerte des représentants CHSCT, etc...) en attestent.
L'ensemble de ces décisions aura un impact rapide et important sur les mouvements locaux en réduisant notamment les possibilités de mutation des agents.

Enfin, avec la fusion des instances représentatives du personnel, on prive les agents d'expression. Comme si la direction générale ne voulait pas entendre leur souffrance, leurs inquiétudes mais aussi leur colère, sentiments ressentis par nombre d'agents, quel que soit leur service et quel que soit leur grade.

Nous réitérons à nouveau notre souhait d'obtenir un TAGERFIP nominatif qui nous permettrait de préparer les CAP locales de mutation dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, nous regrettons l'absence de communication des fiches de souhaits des agents promus dernièrement au concours.

Nous tenons à remercier le service RH pour leur disponibilité lors de la préparation de cette CAP locale.
Nous demandons que cette liminaire soit annexée au procès-verbal.